

CUVE, Clé et indépendants.

2 Campus, 1 Objectif :

De meilleures conditions de vie et de travail pour les étudiants !

Qui sommes-nous ?

Nous proposons une équipe composée d'élus expérimentés, et de nouveaux étudiants dynamiques. Les étudiants présents sur nos listes sont tous impliqués passionnément dans la vie de leurs campus et la défense des droits étudiants. Par la diversité de leurs filières et de leurs parcours ils représentent toutes les composantes de notre fac.

Liste Licence:

- **TIXIER Pauline** - L2 Psychologie - Elue CEVU.
- **GARRY Chloé** - L1 Infocom - Rédactrice en chef du journal « l'étudiant déchainé ».
- **DRAME Kindy** - L1 Infocom - Rédacteur en chef du journal « Fac 06 Info ».
- **RIO Kévin** - L2 Sociologie.
- **CZAPSKI Roman** - L3 Philosophie.
- **MIRIAL Anthony** - L1 Infocom.
- **CHANCEREL Julie** - L2 Ethno-Histoire.
- **PEREZ Quentin** - L2 Philosophie.
- **FAURE Guillaume** - L2 Psychologie.

Nos listes:



Liste Master:

- **ROUX Renaud** - M1 Histoire.
- **FARAUT Vivien** - M1 Histoire - Elu CG et CA - Assesseur étudiant.
- **GIACHERO Alexandre** - M2 LCE - Elu CG - Assesseur étudiant Carlone
- **CAMOUS Sarah** - M2 Psychologie.
- **BETTIH Florent** - M1 Lettres Modernes.
- **DRIDI Stéphane** - M1 Ethnologie.
- **FAVIER Maud** - M1 Psychologie.
- **ROUSSEAU Christelle** - M1 Sociologie.

Qu'avons-nous déjà fait ?

- ♦ Nous avons **obtenu la création de la cafétéria**, ouverte non stop de 7h45 à 18h, dans les locaux de l'ancien foyer, fermé depuis 3 ans.
- ♦ Nous y avons **créé des emplois étudiants**.
- ♦ Nous avons **organisé de nombreuses actions** : Journées fac vivante, prêt inter-étudiant, collecte de jouets pour le secours populaire...
- ♦ Nous avons **tenu bénévolement des salles informatiques gratuites** à St Jean d'Angély pendant 2 ans.
- ♦ Depuis 2007, nous avons régulièrement mis en ligne les journaux télévisés et les articles de presse concernant l'UNSA.
- ♦ Nous avons **défendu une étudiante sans papiers menacée d'expulsion** et obtenu la validation de ses notes.
- ♦ Nous avons **obtenu la suppression des frais d'inscription illégaux** d'un DU (diplôme universitaire).
- ♦ Nous avons **défendu jusqu'au bout les droits des étudiants et les intérêts de l'université de Nice** lors de différents mouvements sociaux.

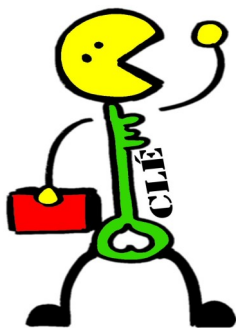
Que ferons-nous ?

- ◆ Nous finaliserons notre projet d'agrandir la cafétéria dans la salle 5, pour y installer **un véritable foyer étudiant** culturel et ludique avec billard, baby foot, jeux d'échecs, musique, expos...
- ◆ Nous **lutterons contre la hausse des frais d'inscription** et la sélection par l'argent.
- ◆ Nous lutterons **contre les filières sélectives** et l'Université à deux vitesses.
- ◆ Nous **renforcerons un vrai tutorat**.
- ◆ Nous serons vigilants sur l'application de la loi LRU, et les réformes des concours aux métiers de l'enseignement.

Quelles sont nos valeurs ?

Nous sommes **indépendants de tout parti politique et de tout syndicat**. Nous ne sommes ni l'UNEF, ni la FAGE. Nous refusons les subventions politiques et les partenariats juteux avec les banques, car nous, nous ne sommes **pas là pour nous enrichir sur le dos des étudiants**. Nous **défendons un enseignement public de qualité pour tous**, dans une **université démocratique où votre voix comptera, une université laïque, sans discriminations par l'argent, l'âge, le sexe, la sexualité, la religion ou autres**.

Le 11 Février, votez pour vous! Votez pour les listes CUVE, Clé et indépendants



Contacts:

- Cuve.carlone@live.fr
- Comitelocaleudiant@laposte.net

Et les pages de CUVE et de Clé sur Facebook.

Vidéos:

<http://www.youtube.com/CUVECarlone>



Infos pratiques des élections:

OU ? À Carlone, dans le couloir d'italien, et à St Jean

QUI ? Les étudiants votent pour les listes étudiants, les enseignants pour les listes enseignants.

QUAND ? Jeudi 11 février de 9h à 17h (16h pour St Jean).

COMMENT ? Avec votre carte d'étudiant ou un certificat de scolarité. Les procurations sont limitées à 2 par personne et par cycle (un étudiant de Licence ne peut pas donner procuration à un étudiant de Master et vice-versa). La personne qui vote doit présenter le certificat de scolarité ou la carte d'étudiant de la personne qui lui donne procuration.

QUOI ? Le panachage est interdit : on vote pour une liste dans sa totalité, pas pour des personnes en particulier. Si vous rayez ne serait-ce qu'un nom sur le bulletin, il est invalide.